

**NOUVELLES OBSERVATIONS HERPÉTOLOGIQUES
(2005-2006) DANS LE SUD DE
L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE
(Provinces de Namur et de Hainaut, Belgique)**

par

Eric GRAITSON (*)

Introduction

Le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse est une région encore assez riche sur le plan herpétologique : en plus de compter 6 des 7 reptiles indigènes présents en Belgique, cette région abrite les populations d'ophidiens les plus abondantes de Wallonie. Si l'intérêt de certains sites de la région est bien connu (voir notamment GRAITSON 2005), un nombre non négligeable de stations abritant des populations d'espèces remarquables, en particulier des serpents, a de nouveau pu être mis en évidence à la suite de prospections ciblées. L'utilisation temporaire d'abris artificiels (GRAITSON & NAULLEAU 2005) a permis de compléter les inventaires sur certains sites, en particulier sur les pelouses sèches de Calestienne. Ces nouvelles recherches herpétologiques (au sens strict, cette note n'inclut donc pas la batrachofaune) complémentaires, menées par l'auteur et par quelques collaborateurs dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, ont permis de réaliser de nouvelles observations remarquables et de découvrir des sites de grand intérêt herpétologique méconnus. Seules les découvertes les plus intéressantes sont mentionnées. Ces observations sont présentées sur le même modèle que la première note (GRAITSON 2005) : pour chaque site, le carré IFBL correspondant, la liste des espèces observées et les principaux

(1) Eric GRAITSON : aCREA – Université de Liège, B 22 Sart Tilman, B-4000 Liège, Belgique. E-mail : e.graitson@ulg.ac.be

habitats où les reptiles furent notés sont précisés. Les effectifs des espèces rencontrées sont le plus souvent mentionnés. Quelques notes éthologiques, écologiques ou conservatoires accompagnent cette présentation. Pour certains sites, ces données sont complétées par quelques observations plus anciennes ; l'année d'observation est alors précisée.

La dition correspond à une grande partie des bassins du Viroin et de l'Hermeton. Les nouveaux sites mis en évidence sont répartis sur la Fagne, la Calestienne et l'Ardenne (figure 1). Toutefois, à la suite de quelques découvertes remarquables dans le bocage de la Fagne schisteuse, dont l'intérêt herpétologique était jusqu'alors fort méconnu, cette région a fait l'objet de prospections privilégiées. De vastes campagnes ont ainsi fait l'objet de prospections systématiques afin d'évaluer l'importance des populations de reptiles présentes dans les bocages, en particulier en bordure des prairies de fauche. Le rôle refuge important exercé par le bocage sur l'herpétofaune est bien connu dans certaines régions de la France, en particulier dans l'ouest (SAINT GIRONS 1994 ; NAULLEAU 2002). Il est par contre peu documenté pour la Belgique.

Observations

La numérotation des sites correspond à celle reprise sur la figure 1.

Le bocage de la Fagne schisteuse

Le bocage de Petit-Doische (1) et Doische (2)

Carré IFBL : J5.25 (1) et J5.24 (2).

Habitat : Prairies de fauches / pâtures extensives / lisières forestières.

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Podarcis muralis*, *Zootoca vivipara*, *Coronella austriaca*, *Natrix natrix*, *Vipera berus*.

Tous les reptiles présents dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse ont été observés récemment dans la région de Doische. Trois espèces sont assez répandues dans le bocage ainsi qu'en milieu forestier : l'orvet, le lézard vivipare et la couleuvre à collier (Petit Doische, «Les Fagnes», «Le Crestia», «Haie Gabaux», «Trou des Gattes»).

La vipère péliade a été observée au pied d'une haie bordant une prairie de fauche à Petit Doische (un adulte le 22 août 2006, obs. pers.) ainsi que dans un milieu similaire à proximité du Crestia à Doische (M. Lambert, com. pers.). Ces deux sites sont contigus à l'ancienne voie de chemin de fer Givet - Mariembourg et situés de

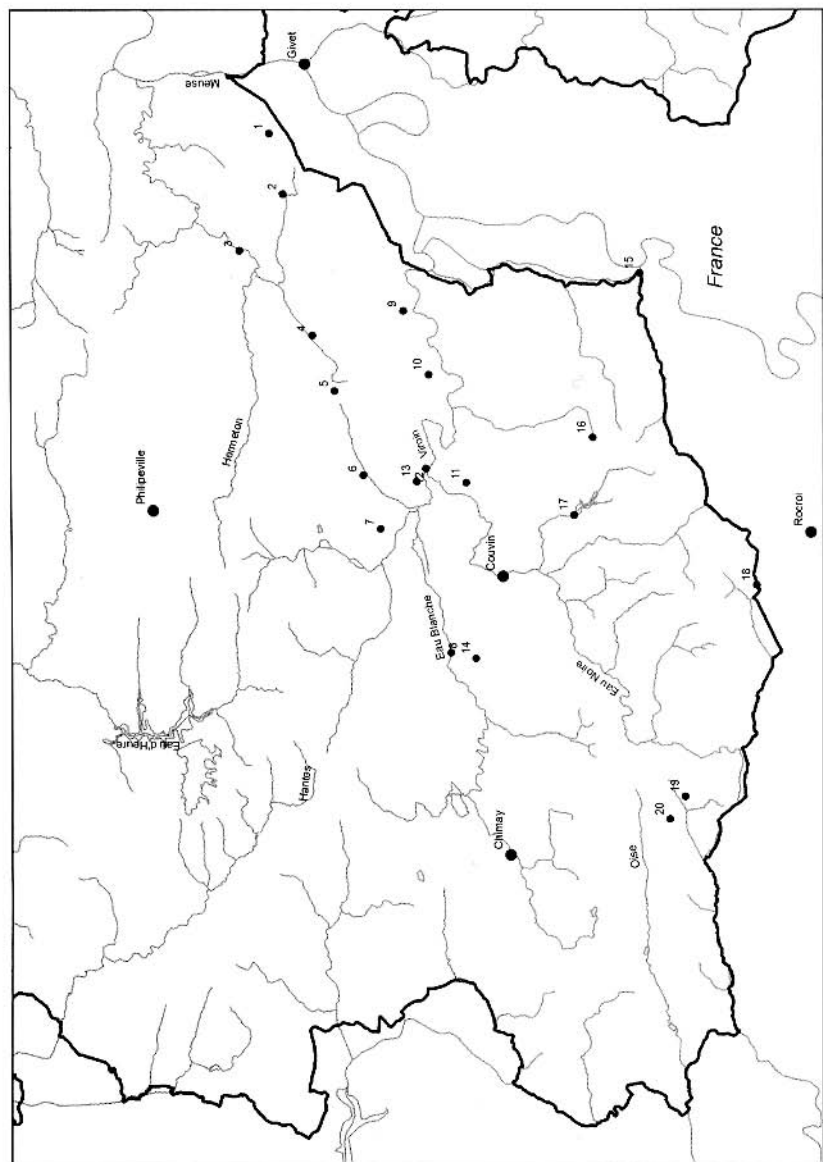


FIG. 1. — Localisation des 20 sites d'intérêt herpétologique mis en évidence en 2005 et 2006 dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

part et d'autre du site du Baquet, dont l'intérêt herpétologique a été souligné précédemment (GRAITSON 2005).

Jusqu'au début des années 1990, la vipère était également présente dans les lambeaux de landes à callune situés dans le massif du Bois de Fagnes au nord de la route Philippeville - Givet (ancien chemin de Dinant et lieu-dit «Haie Gabaux»), mais en a actuellement disparu suite au reboisement de ces milieux (J. Delacre, com. pers.).

Quelques lézards des murailles sont présents dans les secteurs les plus ensoleillés de l'ancienne voie ferrée, aux abords des ponts (Petit Doische) et des anciens passages à niveau (Doische) mais avec des effectifs forts réduits.

Une espèce supplémentaire, la coronelle, a été observée à deux reprises à Doische en bordure de la route Philippeville - Givet (J5.24).

Les Treizes Bonniers à Romedenne (3)

Carré IFBL : J5.14.

Habitat : Prairie abandonnée / lisière forestière thermophile.

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Zootoca vivipara*, *Coronella austriaca*, *Natrix natrix*, *Vipera berus*.

Il s'agit d'une prairie abandonnée en cours de recolonisation par les fourrés de prunelliers. Cette friche, enclavée en milieu forestier, est située en bordure de l'Hermeton et présente de nombreuses lisières thermophiles.

Les trois serpents de notre faune sont présents dans cette friche de dimension restreinte. Les deux espèces de couleuvres y sont abondantes. 6 coronelles, 5 couleuvres à collier et 4 vipères péliades ont été comptées lors d'une visite particulièrement fructueuse.

Le bocage de Romérée (4) – Matagne (5)

Carré IFBL : J5.23 (4) + J5.22 (5).

Habitat : Prairies de fauches.

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Zootoca vivipara*, *Natrix natrix*, *Vipera berus*.

Le vaste bocage situé au sud du massif du Bois des Fagnes abrite d'importantes populations de reptiles. Ceux-ci sont principalement présents en bordure des complexes de prairies de fauches extensives : dans les zones de refus associées aux abords des anciennes clôtures ainsi que dans les ourlets situés au pied des haies. Les habitats occupés par les reptiles sont d'une superficie fort réduite puisqu'ils correspondent à des éléments linéaires du bocage dont la

largeur moyenne est de 1 à 2 mètres. Les densités atteintes par les populations de plusieurs espèces peuvent être toutefois très élevées dans des secteurs particulièrement favorables, lorsque la superficie des parcelles est restreinte.

L'orvet et la couleuvre à collier sont assez bien répandus dans cette partie de la Fagne mais observés avec de faibles effectifs. Le lézard vivipare est plus abondant.

En 2004, une importante population de vipère a été découverte dans ce bocage. La délimitation précise des secteurs occupés par l'espèce ainsi que l'estimation des effectifs de la population ont été effectués au cours des années 2005 et 2006.

Une vingtaine de femelles adultes ont été observées lors d'une visite fort fructueuse, le 14 août 2005, dans un secteur abritant une densité de serpents particulièrement élevée. L'effectif total de la population doit dépasser la centaine d'individus adultes.

Historiquement, la vipère semble n'avoir été signalée qu'à une seule occasion dans cette région, à Matagne-la-Petite (PARENT 1969).

Une espèce supplémentaire, le lézard des murailles, a été observée à deux reprises (un individu par Olivier Decocq en 1999 ; un autre par l'auteur en août 2005) aux abords de la gare de Matagne-la-Grande (J5.22). La présence de cette petite population isolée dans la dépression fagnarde, loin de tout rocher naturel, est vraisemblablement due à une colonisation par l'ancienne voie de chemin de fer.

Le bocage de Fagnolle (6) – Mariembourg (7)

Carré IFBL : J5.31 + J4.38.

Habitat : Prairies de fauches / pâtures extensives.

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Zootoca vivipara*, *Natrix natrix*.

Trois espèces ont été observées dans la Fagne mariembourgeoise : l'orvet, le lézard vivipare et la couleuvre à collier. L'abondance de cette espèce dans la région de Mariembourg est à souligner. Observée à de multiples reprises en de nombreux endroits, y compris écrasée sur des routes, c'est le long de l'Eau Blanche que les observations sont toutefois les plus régulières (M. Lambert, com. pers).

Le lézard des murailles est abondant sur le domaine ferroviaire ; il est également présent sur quelques murs au cœur de Mariembourg.

La vipère péliade, autrefois présente à Mariembourg dans un fragment de lande à *Calluna vulgaris* (M. Lambert, 1975), et signalée à Fagnolle, n'a plus été revue dans la région en dépit de recherches spécifiques.

La plaine de l'Eau Blanche à Dailly (8)

Carré IFBL : J4.47.

Habitat : Prairies de fauches.

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Zootoca vivipara*, *Natrix natrix*.

On observe dans la plaine de l'Eau Blanche, entre Boussu-en-Fagne et Aublain, les mêmes espèces que dans le bocage de la Fagne Mariembourgeoise. L'abondance élevée de la couleuvre à collier dans cette dernière région ne se retrouve cependant pas dans cette partie de la Fagne.

La vipère péliade, autrefois signalée à Aublain (HUSSIN & PARENT 1998) ainsi qu'à Chimay (en 1945) (PARENT 1968), n'est actuellement plus connue de la plaine de l'Eau Blanche, située sur la bordure occidentale de l'aire de répartition de l'espèce en Wallonie.

Les pelouses sèches de Calestienne

Les Rivellottes (Treignes) (9)

Carré IFBL : J5.33.

Habitat : Pelouse calcicole / affleurement rocheux.

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Podarcis muralis*, *Coronella austriaca*, *Natrix natrix*.

Quatre espèces ont été observées en été 2006 sur cette pelouse calcaire et sur les rochers contigus : l'orvet, le lézard des murailles, la coronelle lisse et la couleuvre à collier.

La Roche Madoux (Vierves-sur-Viroin) (10)

Carré IFBL : J5.42.

Habitat : Pelouse calcicole / affleurement rocheux.

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Podarcis muralis*, *Zootoca vivipara*, *Coronella austriaca*, *Natrix natrix*, *Vipera berus*.

Le site de la Roche Madoux possède un peuplement herpétologique très diversifié : tous les reptiles présents dans la région peuvent y être observés. Trois types de milieux sont principalement présents :
– des affleurements rocheux et éboulis : on peut surtout y observer le lézard des murailles et la coronelle, occasionnellement l'orvet et la couleuvre à collier ;
– des pelouses sèches très ouvertes, érigées en réserves naturelles : à l'exception de quelques rares orvets, on y observe quasiment pas de reptiles ;

– des fragments de pelouses enfrichées, pour la plupart situés hors des limites des réserves naturelles. Ces mesobromions actuellement non gérés sont de loin les plus riches en reptiles : orvet, lézard vivipare, coronelle lisse, couleuvre à collier et vipère péliade y sont observés régulièrement.

Le Fondry des Chiens (11), la Roche à Lomme (12) et la Montagne aux Buis (13)(Nismes)

Carré IFBL : J5.41 (sites 11 et 12) ; J5.31 (site 13).

Habitat : Pelouse calcicole / affleurement rocheux.

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Podarcis muralis*, *Coronella austriaca*, *Natrix natrix*.

On observe sur ces trois sites, le même cortège d'espèces qu'aux Rivellottes : orvet, lézard des murailles, coronelle lisse et couleuvre à collier. Ces espèces étaient déjà signalées à la Montagne aux Buis à la fin des années 1980 (HOFMANS & DELESCAILLE 1990).

Le lézard vivipare et la vipère péliade, espèces à tendance hygrophile, semblent absents de ces milieux très xériques.

La coronelle lisse est relativement abondante sur les trois sites ; il n'est pas rare d'observer jusqu'à 5 adultes par visite à la Roche à Lomme.

Les observations de couleuvres à collier sont plus sporadiques. Un rassemblement d'une dizaine d'adultes a toutefois été noté en bordure d'un fourré à la Montagne aux Buis au début des années 1990 (M. Pirotte, com. pers.).

Les pelouses calcaires de Dailly (14)

Carré IFBL : J4.47.

Habitat : Pelouses calcicoles.

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Coronella austriaca*, *Natrix natrix*.

Le cortège d'espèces présent sur les pelouses de Dailly est plus réduit que sur les pelouses de la vallée du Viroin et de la partie aval de la vallée de l'Eau Blanche : le lézard des murailles n'atteint pas cette partie occidentale de la Calestienne ; la vipère péliade semble en avoir disparu et le lézard vivipare n'y a pas été découvert, mais sa présence y reste cependant possible.

L'orvet et la coronelle lisse ont été observés durant l'été 2005 sur trois pelouses calcaires enfrichées situées de part et d'autre du «Tienne du Bi» à Dailly. La couleuvre à collier a également été

observée sur deux de ces pelouses. La relative abondance de la coronelle dans ces pelouses sèches est à souligner, et ce d'autant plus que des recherches spécifiques de cette espèce sur les lambeaux de pelouses thermophiles situées à l'extrémité occidentale de la Calestienne (Aublain, Lompret, Virelles, Robechies, Baillièvre) n'ont pas permis la découverte de l'espèce.

L'Ardenne

L'ardoisière du Chestion à Fumay – Oignies (15)

Carré IFBL : K5.13.

Habitat : Ancienne ardoisière.

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Podarcis muralis*, *Coronella austriaca*, *Natrix natrix*.

Le site correspond à une ancienne ardoisière située au confluent du vallon d'Alysse avec la Meuse. Son extrémité orientale est située sur territoire français, la majorité des observations ont toutefois été effectuées en Belgique. Les pentes pionnières correspondent à des éboulis colonisés par *Rumex scutatus*, les lisières thermophiles sommitales présentent des landes à *Calluna vulgaris* contiguës à des replats colonisés par des pelouses thermophiles à *Hieracium pilosella*. Le lézard des murailles est abondant tant sur les pentes que sur les replats. Les dalles d'ardoises situées en lisière thermophile sont notamment utilisées par les coronelles (5 adultes observés lors d'une visite le 04/06/2006).

Les prairies abandonnées de Regniéssart (16)

Carré IFBL : J5.51 + J5.52 + K5.11.

Habitat : Prairies mésophiles abandonnées / marais / étangs.

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Zootoca vivipara*, *Natrix natrix*, *Vipera berus*.

On observe aux abords du hameau de Regniéssart, situé sur le plateau de Rocroi, plusieurs prairies mésophiles et humides abandonnées, des zones de marais et plusieurs complexes d'étangs.

L'orvet, le lézard vivipare et la couleuvre à collier y sont de contact fréquent, tant dans les prairies abandonnées qu'aux abords des étangs.

Deux vipères péliades ont été observées récemment au pied d'une haie en J5.52. La population présente à Regniéssart était particulièrement abondante dans les années 1970 (J. Bultot, com. pers.). Les

prospections récentes n'ont pas permis de retrouver cette abondance, même si l'espèce subsiste aux abords du hameau.

Le barrage du Ry de Rome (17)

Carré IFBL : J4.58 (partie ouest) + J5.51 (partie est).

Habitat : Lande à callune sur talus rocheux

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Podarcis muralis*, *Zootoca vivipara*, *Coronella austriaca*, *Natrix natrix*, *Vipera berus*.

Situé dans la forêt ardennaise couvinoise, le barrage du Ry de Rome présente une retenue d'eau de 25 hectares. Le plan d'eau est en partie bordé de talus rocheux colonisés par une lande à callune. L'intérêt herpétologique, en particulier batrachologique, du site a été souligné précédemment (DEWITTE 1996). Tous les reptiles indigènes présents dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse sont présents aux abords du barrage ; les populations de la plupart de ces espèces semblent cependant relativement réduites. C'est en particulier le cas pour la petite population de lézard des murailles, espèce rare en Ardenne, découverte récemment sur le site et apparemment localisée à un talus de la partie est du barrage.

Les prairies de Petite-Chapelle (Belgique) – Taillette (France)(18)

Carré IFBL : K4.28.

Habitat : Prairies de fauche.

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Zootoca vivipara*, *Vipera berus*.

Le plateau de Rocroi a servi de territoire refuge à la vipère péliade durant la période Atlantique (PARENT 1968). Cette espèce, bien adaptée aux climats rigoureux, est de loin le serpent le plus abondant sur le plateau de Rocroi. Autrefois principalement signalée dans des landes et tourbières, la vipère est également connue dans les haies ainsi qu'au pied des anciennes clôtures situées en bordure des prairies de fauche extensives, encore bien répandues sur le plateau. Quelques observations récentes ont été effectuées de part et d'autre de l'Eau Noire, sur territoire belge et français (R. Leblon, com. pers.). L'orvet et le lézard vivipare sont également présents ; aucune couleuvre à collier ne semble avoir été observée récemment.

La Flamande (19) et l'Abbaye de Scourmont (20)

Carré IFBL : K4.15 (20) + K4.25 (19).

Habitat : Ptéridaie.

Espèces observées : *Anguis fragilis*, *Zootoca vivipara*, *Vipera berus*.

Trois reptiles sont connus aux abords de l'Abbaye de Scourmont et du lieu-dit «La Flamande» : l'orvet, le lézard vivipare (abondant) et la vipère péliade. Les deux sites sont situés à proximité des sources de l'Oise et de la Wartoise et relèvent donc du bassin de la Seine. Ces deux stations de vipères n'avaient plus été signalées dans la région depuis les années 1960 (PARENT 1968).

A Scourmont, la vipère est pourtant observée et tuée chaque année par des ouvriers forestiers dans une ancienne coupe d'épicéas occupée par une ptéridiaie.

A la Flamande, seule une vipère a été observée en plus de 20 ans par le régisseur du domaine (A. Verducruysse, com. pers.).

Evolution des populations de reptiles sur certains sites

Une réduction significative de l'intérêt herpétologique de plusieurs sites présents dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse a malheureusement été constatée au cours de ces dernières années. La plus importante concerne l'ancien chemin de fer (ligne 154) entre Anseremme et Hastière, en grande partie modernisé au cours de l'année 2005. Les travaux ont conduit à la suppression des principaux refuges fréquentés par les reptiles et ont dès lors été particulièrement défavorables à toutes les espèces présentes. Rappelons que cette voie ferrée abritait les plus hautes densités d'ophidiens connues de tout le réseau ferroviaire wallon (GRAITSON 2006).

Dans le bocage de Matagne, l'arrachage de haies et la suppression des zones de refus au pied d'anciennes clôtures en 2005 et 2006 a conduit à la disparition de près d'un quart des éléments linéaires qui constituent l'habitat d'une des plus abondantes populations de vipère en Wallonie. L'analyse des photographies aériennes montre que plus de la moitié de ces éléments ont disparu en moins d'une décennie.

A Dailly, durant l'hiver 2005-2006, les travaux de restauration visant la réouverture de deux pelouses calcaires, abritant notamment la coronnelle, ont également été défavorables aux reptiles. Les groupements de lisières (principalement des ourlets de transition entre les pelouses fermées à *Brachypodium pinnatum* et les fourrés à *Ligustrum vulgare*) recherchés par les reptiles, ont été supprimés. Le même constat a été effectué sur plusieurs pelouses calcaires de la vallée du Viroin. Sans vouloir contester l'intérêt de ces opérations de restauration, nécessaires à la sauvegarde d'un patrimoine naturel menacé, on doit toutefois constater sur certaines

pelouses une déficience en zones refuges propices aux reptiles (et à la petite faune en général). La préservation d'un nombre suffisant d'ourlets ensoleillés ainsi que de quelques faciès en début d'enfrichement, lors de ces phases de restauration, ne nous semble pourtant pas contradictoire avec la gestion conservatoire de ces milieux. Sur le court terme, les conséquences négatives sur les populations de plusieurs espèces, pourtant également menacées dans nos régions, peuvent être importantes. A plus long terme, les mesures de gestion appliquées pourraient toutefois avoir un effet positif sur les populations de reptiles si les exigences de certaines espèces étaient prises en compte dans les plans de gestion de ces milieux, en particulier via la préservation de zones refuges à végétation herbacée dense.

Ces travaux de restauration ont par contre eu, dès les premières années après leur mise en œuvre, un effet positif sur les populations des espèces les plus rupicoles : une augmentation des effectifs de lézard des murailles semble s'être produite sur plusieurs sites, des individus ayant rapidement colonisé des zones rocheuses précédemment ombragées.

La disparition rapide des populations de reptiles, en particulier de vipères, a été constatée au Ry des Serpents ainsi qu'au site des Longues Tailles suite au reboisement des anciens fragments de landes à callune (sites décrits précédemment, GRAITSON 2005).

Sur l'ensemble des sites parcourus au cours des dernières années, une augmentation des populations d'ophidiens n'a pu être mise en évidence qu'en un seul endroit : les argilières de Romedenne. Cette réserve naturelle est une des rares en Wallonie qui bénéficie de mesures de gestion visant spécifiquement la préservation de populations de reptiles, ici de vipères péliades et de couleuvres à collier. Ces mesures concernent notamment la préservation et le développement de groupements de lisières, la création de microbiotopes refuges comme la constitution de tas de bois dans des friches ensoleillées ou encore la mise en tas du foin comme sites de pontes potentiels pour les couleuvres à collier.

Remerciements

J'adresse mes plus sincères remerciements à Jacques Bultot, Olivier Decocq, Jean Delacre, José Hussin, Marc Lambert, Remy Leblon, Michel Pirotte et Andries Vercruyse pour toutes les informations communiquées.

Bibliographie

- DEWITTE Th., 1996. — Le barrage du Ry de Rome à Petigny. *Viroinvol*, **1996/1-2** : 1-8.
- GRAITSON E., 2005. — Observations herpétologiques récentes (été 2004) dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse (Provinces de Namur et de Hainaut, Belgique). *Natura Mosana*, **58** : 11-19.
- GRAITSON E., 2006. — Répartition et écologie des reptiles sur le réseau ferroviaire en Wallonie. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, **120** : 15-32.
- GRAITSON E. & NAULLEAU G., 2005. — Les abris artificiels : un outil pour les inventaires herpétologiques et le suivi des populations de reptiles. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, **115** : 5-22.
- HOFMANS K. & DELESCAILLE L.-M., 1990. — La gestion des buxaias thermophiles (*Helleboro-Buxetum*) en Belgique – L'exemple de la Montagne-aux-Buis à Nismes-Dourbes (Province de Namur), In Actes du colloque «Gérer la Nature ?». *Trav. Cons. de la Nat.*, **15** : 529-568.
- HUSSIN J. & PARENT, G.H., 1998. — Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 11 : Données nouvelles (1985-1996) sur la chorologie et sur l'écologie de la Vipère péliade, *Vipera berus berus* Linné, en Belgique. *Les Naturalistes Belges*, **79** : 257-269.
- NAULLEAU G., 2002. — Bocage et dynamique des populations de reptiles. Actes du colloque «Journées d'études européennes sur les bocages – Ruralité, faune sauvage et développement durable. Le bocage, enjeux de territoire pour demain». Cerizay (79) – 16 et 17 octobre 2002, p. 32-39.
- PARENT G.H., 1968. — Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 1 : Quelques données sur la répartition et sur l'écologie de la Vipère péliade (*Vipera berus berus* L.) en Belgique et dans le NE de la France. *Bull. Inst. Roy. Sci. Nat. Belg.*, **44** : 1-34.
- PARENT G.H., 1969. — Quelques indications nouvelles sur la répartition de la Vipère péliade, *Vipera berus* L., en Belgique. *Les Naturalistes Belges*, **50** : 572-576.
- PARENT G.H., 1997. — Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 10 : Chronique de la régression des Batraciens et Reptiles en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg au cours du XX^{ème} siècle. *Les Naturalistes Belges*, **78** : 257-304.
- SAINT GIRONS, 1994. — Ecologie et répartition des reptiles. Rôle des haies et talus plantés. *Penn ar bed*, **153-154** : 78-84.